

Brevet de spécialiste en Gestion de PME

2^{ème} projet pilote 2014-2015 destiné aux femmes PME Obtention du brevet par la voie innovatrice de validation des acquis

Le SEFRI (Secrétariat d'Etat de la Formation, de la Recherche et de l'Innovation), reconnaît la voie de la validation des acquis de l'expérience pour obtenir ce brevet fédéral. Cette voie permet d'obtenir un diplôme absolument équivalent à celui obtenu par voie scolaire, mais sans devoir retourner sur les bancs d'école.

Le profil de compétences commun a été développé avec des professionnels, il est le reflet des connaissances et activités indispensables à l'exercice de la gestion de la PME, compétences essentiellement développées grâce à l'expérience.

Gérer une PME familiale lie aussi bien des contraintes professionnelles, familiale qu'affectives. C'est pourquoi, dans la large palette des compétences demandées, la gestion du risque d'entreprise et celle de la relation familiale apparaissent au même niveau que les connaissances en finances, marketing ou gestion des ressources humaines.

En Suisse, 64'000 femmes dirigent les PME familiales. Ce projet vise à faire reconnaître leurs compétences professionnelles acquises par l'expérience et à leur faire prendre conscience du haut niveau de qualification qu'elles ont atteint au cours des années et qui leur permet de mener leur entreprise avec succès.

Dossier d'équivalence et dossier de performance : Obtention du brevet en 2 étapes

1ère étape: "dossier d'équivalence"

Les candidates finalisent un dossier prouvant leurs compétences par domaine d'activité selon un canevas correspondant au profil de compétences. Ce dossier est destiné à faire reconnaître l'expérience professionnelle et à obtenir les équivalences aux examens modulaires que doivent passer les candidat-e-s ayant suivi un cursus scolaire normal.

Les dossiers sont examinés par des experts spécifiquement formés à la validation de l'expérience professionnelle. Ces derniers délivrent aux candidates remplissant tous les critères d'évaluation, une attestation d'équivalence permettant aux candidates de se présenter à l'examen fédéral décrit ci-dessous.

2ème étape: Dossier de performance (nouvelle forme innovante d'examen dans le secteur de la formation professionnelle supérieure suisse).

Dans le projet pilote, l'objectif est de développer une forme innovante d'examen professionnel, commune à tous et toutes les candidat-e-s, qu'ils aient suivi la voie modulaire (scolaire) ou la voie de reconnaissance de l'équivalence de l'expérience professionnelle.

L'examen est entièrement orienté sur la pratique et doit répondre à des critères de capacité d'analyse, d'élaboration de concepts, de mise en œuvre de mesures d'amélioration, d'évaluation et d'analyse de forces/faiblesses et opportunités/risques. L'examen se compose d'un dossier écrit "Dossier de performance" dans lequel les candidat-e-s démontrent leur aptitude à utiliser dans la pratique leurs compétences de manière intégrée et transversale. Ils/Elles illustrent à l'aide d'exemples concrets la manière dont ils dirigent leur PME pour en garantir la pérennité, voire la croissance. Ce dossier est ensuite soutenu lors de l'examen oral.

Processus d'accompagnement

Les candidates bénéficient d'un processus d'accompagnement spécifiquement adapté à leurs contraintes de cheffes d'entreprise et de famille. Des spécialistes, eux-mêmes gestionnaires de PME les suivent durant les douze mois de l'élaboration de leurs dossiers. Trois week-ends d'accompagnement en groupe et la mise à disposition d'outils informatiques standardisés sont autant de moyens permettant aux femmes d'accélérer leur travail d'élaboration de dossiers et d'obtenir le brevet en optimisant leur temps.

Il est possible de compléter certaines compétences par un maximum de 10 heures de coaching individuel en entreprise, moyennant une participation financière.

Conditions d'admission

- Etre détentrice d'un CFC d'employée de commerce ou d'un diplôme équivalent et pouvoir attester de 2 ans d'expérience à la tête de la PME familiale*
- Ne pas être détentrice d'un CFC d'employée de commerce, mais pouvoir attester de 8 ans d'expérience à la tête de la PME familiale

**Nous recommandons d'avoir 8 ans au minimum d'expérience à la tête de l'entreprise familiale et d'avoir dirigé du personnel.*

Coût du processus de validation des acquis et finances d'inscription aux examens

Durant la 2^{ème} phase pilote, qui se déroule dans le cadre du projet européen « Women in SME's », les candidates bénéficieront d'un tarif préférentiel pour le processus d'accompagnement

- Accompagnement CHF 3'000.-
3 week-ends de coaching de groupe y compris hébergement,
Selon besoin, réponse aux questions durant le processus
Selon besoin avéré, max. 10 heures de coaching individuel en entreprise
Mise à disposition d'outils informatiques standardisés
Préparation aux examens oraux
- Coût de l'examen du dossier d'équivalence CHF 1'500.-
- Coût de l'examen du dossier de performance CHF 2'500.-

Processus en dates pour le projet pilote 2014-2015

Inscription au processus de validation y compris processus d'accompagnement		
Quand	Quoi	Qui
dès 15 février 2014 « Avant inscription »	Test d'auto-évaluation et préparation des documents nécessaires à l'inscription.	Candidates
30.06.2014	Inscription au processus d'accompagnement pour l'élaboration du dossier d'équivalence comprenant les documents requis.	Candidates
« Après inscription »	Vérification de la candidature	Secrétariat des examens
11.07.2014	Annonce de la décision d'acceptation ou de refus au processus pour l'élaboration du dossier d'équivalence	Secrétariat des examens
06.09.2014 – 31.03.2015	Processus d'accompagnement, établissement du dossier d'équivalence.	Candidates et accompagnant-e-s

Restitution du dossier d'équivalences des modules et évaluation des experts		
Quand	Quoi	Qui
31.03.2015	Délai de restitution du dossier de validation des compétences modulaires et/ou des documents d'équivalence pour la reconnaissance des compétences modulaires	Candidates, secrétariat des examens et expert-e-s
03.04.2015 15.05.2015	Evaluation des dossiers	Expert-e-s
18.05.2015- 22.05.2015	Entretien de plausibilité	Candidates et expert-e-s
22.05.2015	Décision des experts sur les équivalences	Expert-e-s
Inscription aux examens et processus d'examen (Dossier de performance)		
Quand	Quoi	Qui
05.06.2015	Décision définitive d'équivalences	Commission Qualité et de validation
13.06.2015 – 31.01.2016	Elaboration du dossier de performance	Candidates
31.10.2015	Délai d'inscription aux examens	Candidates
31.12.2015	Décision d'acceptation aux examens	Commission Qualité et de validation
31.01.2016	Délai d'envoi du dossier de performance (travail de synthèse prouvant l'intégration des compétences dans une vue d'ensemble de l'entreprise)	Candidates
Jusqu'à l'examen	Préparation à l'examen oral	Candidates
Jusqu'à l'examen	Pré-étude du dossier de performance par les expert-e-s	Expert-e-s
6 semaines avant l'examen	Convocation à l'examen (soutenance du dossier de performance)	Secrétariat des examens
Du 2 – 6 mai 2016	Examen (soutenance du dossier de performance)	Candidates et expert-e-s
1 mois après examen	Restitution de l'évaluation du dossier de performance	Expert-e-s
Au plus tard 2 mois après examen	Confirmation des résultats (séance de ratification)	Commission Qualité et de validation
Peu après la séance de la Commission Qualité et de validation	Transmission des résultats aux candidat-e-s	Secrétariat des examens

Test d'autoévaluation

Un test d'autoévaluation vous permet de savoir si les compétences que vous avez acquises par l'expérience professionnelle correspondent à celles qui sont exigées pour obtenir le brevet de spécialiste en gestion de PME. Pour entrer dans le projet pilote, il faut que vous puissiez répondre par « oui » à 60 % de toutes les questions posées pour chaque module du profil. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la responsable du processus d'accompagnement dont les coordonnées figurent ci-dessous. Téléchargez le test sous « télécharger des fichiers »

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à :

Diane Reinhard, responsable du processus d'accompagnement, 079 321 09 64

diane.reinhard@potentialyse.ch

ou au secrétariat des Femmes PME suisses c/o usam, info@kmufrauenschweiz.ch